

La société évolue. Il est important d'avoir un équilibre entre les traditions et les évolutions. Le mariage, par exemple, est aujourd'hui autant une tradition qu'une institution. Mais il doit être modernisé. Le droit du mariage est actuellement désavantageux, notamment sur le plan fiscal. Le droit du mariage doit être repensé en profondeur afin d'être adapté à notre époque. La tradition, c'est aussi cultiver les valeurs profondes de notre société et de notre Constitution. L'héritage judéo-chrétien est l'un des piliers de nos droits fondamentaux et doivent être préservés de toute altération, notamment face aux conséquences de l'immigration de masse extra-européenne dont les valeurs sont parfois en contradiction avec les nôtres. La liberté individuelle est l'ADN de la Suisse, elle doit être préservée et cultivée.